

SFC SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

Année 2023

Règlement du Prix de thèse

« Pierre-Louis Michel »

**Proposé par le Groupe Valvulopathies
de la Société Française de Cardiologie
avec le soutien de Edwards Lifesciences**

Montant de la dotation = 3 500 €

Le dossier de candidature devra être envoyé par mail à : prix-bourses@sfcario.fr

<u>Date limite de dépôt des candidatures :</u> <i>Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération</i>	31 Octobre de l'année en cours
Composition du Jury	Novembre de l'année en cours
Désignation du Lauréat	20 Décembre de l'année en cours
Remise officielle lors des JE de la SFC	Janvier de l'année suivante

RÈGLEMENT

Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de science, de médecine ou de pharmacie, la Société Française de Cardiologie a créé des Prix de Thèses pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

Article 2 : Dotation

La dotation de **3500 €**, sera versée intégralement lors des Journées Européennes de la Société Française de Cardiologie qui auront lieu du 11 au 13 janvier 2023 à Paris.

Ce montant pourra être versé directement au Lauréat.

Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions nécessaires aux candidatures sont les suivantes :

- Thèse de science, de médecine ou de pharmacie soutenus dans les deux années précédant la candidature.
- Sujet se rapportant aux valvulopathies
- Candidat membre du groupe valvulopathies de la Société Française de Cardiologie à jour de sa cotisation

Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le Prix, le Lauréat s'engage à :

- Venir personnellement recevoir le Prix lors sa remise officielle,
- Soumettre pour publication le travail dans un délai de douze mois suivant la remise du Prix.
- S'en désister s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet,

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfcardio.fr comprend :

- Une demande de candidature en français
- Un curriculum vitae
- La liste des titres et travaux
- Un résumé de la thèse en une page maximum
- Un exposé de la thèse en quinze pages maximum
- La thèse ou le mémoire dans sont intégralité, en format PDF

Il est adressé à la **SFC** par e-mail : prix-bourses@sfcardio.fr avant le **31 Octobre** de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de 3 membres proposés par le Bureau de la Société Française de Cardiologie et des co-Présidents du Groupe Valvulopathies, soit au total 5 membres
- Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- Sa composition est approuvée par le La Société Française de Cardiologie au plus tard le 15 Novembre de l'année en cours.
- L'élection du Lauréat est promulguée au plus tard le 20 Décembre de l'année en cours soit un mois avant la remise officielle Prix lors des Journées Européenne de la SFC.